

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider :

A- les avis de la commission urbanisme pour les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables de travaux et les demandes de permis de construire.

B- la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2019 :

1- pour la réhabilitation de l'ancien logement des instituteurs et de l'ancienne bibliothèque pour l'économie d'énergie.

2-pour la réalisation d'un second columbarium (au cimetière)

3-pour la mise en conformité des bâtiments recevant du public

4- pour la réalisation d'une aire de covoiturage, de pique-nique et d'arrêt de bus.

A l'entrée de la voie verte (gare de Saint-Sernin).

C- la convention pour le soutien financier de la commune au centre socio-culturel, Animation Sociale d'Aubenas pour l'accueil des enfants les mercredis et les jours de vacances scolaires.

D le maintien de la garantie d'emprunt dans le cadre du réaménagement établi pour ADIS dans le cadre de la construction des logements locatifs.

E- la contribution financière de la commune pour les interventions musicales dans les quatre classes de l'école primaire organisé par Le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse du département.

F- pour les trois jours de vie musicale à St Sernin les 8, 9 et 10 mars 2019 au Centre Culturel ainsi que la location du piano et la réservation du film "les aventures du Prince Ahmed" pour le ciné concert du samedi. Le programme largement diffusé est disponible au secrétariat de la mairie :

- les tarifs suivants : 10 euros plein tarif, 6 euros tarif réduit, 25 euros pour le passe tarif plein (3 jours) et 15 euros pour le passe tarif réduit (3 jours).

G- pour le théâtre de Privas dans le cadre des Nouvelles Envolées et du spectacle présenté à ST Sernin le 12 avril 2019 au Centre Culturel.

- spectacle « Radio Babel Marseille » d'une valeur de 1200€.

- les tarifs du spectacle : 10 euros plein tarif/5 euros tarif réduit.

H- Avec l'Entière Compagnie :

-la mise à disposition de la salle culturelle pour la répétition du spectacle

Alcool présenté le 16 mars 2019 à 20h30 ; l'entrée est gratuite pour les habitants de la commune.

- les ateliers d'expression et d'écriture pour les élèves du conseil municipal des enfants et proposés à tous les enfants de CM 1 et 2 en vue de la préparation de la commémoration du 8 mai.

I- la prise en charge des entrées au musée de Grenoble pour la visite « la découverte de l'œuvre d'art et de l'art du 20ème siècle » organisée pour les collégiens du conseil citoyen le 13 avril 2019 ; les parents assurent le transport.

J- la prise en charge des entrées et du transport à la caverne du Pont d'arc pour les classes de CE 1 et 2 et de CM 1 et 2 le vendredi 10 mai.

K- l'avis favorable pour l'enquête publique pour la construction d'une usine de traitement des déchets. Situé à Lavilledieu sous la maîtrise ouvrage SIMDONSA et organisée par la société Suez.

L- la souscription du contrat de maintenance et de l'hébergement sur le web avec la société MS3I pour l'année 2019.

M- le versement de la subvention pour l'éducation routière à l'association de prévention pour la journée organisée à l'école de Saint-Sernin.

N- La CCBA sollicite les habitants sur le territoire pour la création du conseil local de développement. Pour info voir le site : <https://www.bassin-aubenas.fr/Transition-energetique-la-CCBA.html>.